

MARQUE NF058 - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE
FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)

établie en application du référentiel de certification NF058 et son annexe technique n°1 - et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824

ADMISSION N° **TE1754H**

MISE A JOUR du **01/03/2021**

SOCIETE TITULAIRE

AXIMUM Industrie

8, rue Jean Mermoz
78114 Magny-les-Hameaux FRANCE

PRODUIT

Easy Mark Temporaire

Nature du produit
BPC

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT

Bande Préfabriquée Collée rétroréfléchissante de couleur jaune, pour marquage temporaire à enlever, sur revêtements hydrocarbonés. Il n'y a pas de saupoudrage.

Conditions limites d'application * :

T° mini : **5 °C**

T° maxi : **45 °C**

Hygrométrie maxi : **80 %**

(* : **Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité**)

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE

Application manuelle sans primaire et sans colle.

DOSAGES PRODUITS

DOSAGES APPLIQUES :

PRODUIT :

Produit de base

100 %

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :

T° air : **20 °C**

T° sol : **32 °C**

Hygrométrie : **54 %**

Vent : **8 km/h**

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

Produit
Produit de base

Masse Volumique
1.84 g/ml

Teneur en cendres
66.5 %

Extrait sec

Bille Anneau

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL

CARACTERISTIQUES DU SITE : N2 OISE Chaussée PARIS->PROVINCE PR 15.36 à 16.28 **Année** 2019 **Trafic (véh/j)** 8164 **% PL** 17
 Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX **Application en :** 2019 - R280 PMT : 0.9 mm

CARACTERISATION DU PRODUIT :

(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage	Visibilité de nuit	Adhérence	Visibilité de jour		
			Chromaticité	Qd	
Nb de passages de roues	RI	SRT	(x)	(y)	(mcd.m-2.lx-1)
Exigences :	200	0.45	Jaune temporaire		80
Etat neuf	296	0.54	0.4594	0.4564	116
(T1) 50000	315	0.48	0.4624	0.4564	81
(T2) 100000	307	0.49	0.4644	0.4578	84
(T2) 100000	Classe R4	Classe S1	/		Classe Q1

Enlevabilité : Enlevabilité manuelle satisfaisante

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par : CEREMA

Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax : /

MARQUAGE DES PRODUITS

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine

* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :



VISAS

Fiche établie par le
CEREMA - Dter NP

D. DUPONT
Le 01/06/2022

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.

ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

Association pour la Certification et la Qualification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005

Siège social : 58, rue de l'Arcade - 75384 PARIS Cedex 08 FRANCE

tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr

APE 7120 B - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 92 398 289 140